

Fusionner des comptes parents pour suivre la scolarité de plusieurs enfants

La fusion (rapprochement) de comptes est de nouveau opérationnelle sur le portail famille. Ainsi, les parents étant en possession de plusieurs comptes sont en mesure de rattacher tous leurs enfants au compte de leur choix pour n'en utiliser qu'un.

Connexion au portail famille

Pour les parents qui ont plusieurs enfants scolarisés dans un ou plusieurs établissements publics, il existe une solution pour ne pas avoir à utiliser un compte différent pour chaque enfant.

Il s'agit de se rendre sur le portail des familles à l'adresse suivante :

<http://famille.ac-montpellier.fr>

Puis cliquez sur Enfants et Regrouper les comptes :

The screenshot shows the 'VOTRE COMPTE' (Your Account) interface. On the left is a vertical navigation menu with options: 'MON COMPTE' (with a gear icon), 'PROFIL', 'ENFANTS', '← RETOUR', and '← SE DÉCONNECTER'. The 'ENFANTS' option is highlighted. In the top right corner, it says 'Dernière connexion le 19/09/2019'. The main content area is titled 'ENFANTS' and contains a sub-section 'Enfants rattachés au compte' with a list entry for 'Antoine RE - 10/07/2004' and 'Responsable : Emmanuel RE'. A red button labeled 'REGROUPER DES COMPTES' is located below the list. Two red arrows point from the text above to the 'ENFANTS' menu item and the 'REGROUPER DES COMPTES' button.

Regrouper les comptes

Ce qui donne, après avoir identifié les comptes à rapprocher :



Dernière connexion le 19/09/2019

MON COMPTE

PROFIL

ENFANTS

← RETOUR

← SE DÉCONNECTER



REGROUPER DES COMPTES - CONFIRMATION

Elèves rattachés à votre compte : emmanuel.re1

- RE Antoine 10/07/2004

Elèves rattachés au compte que vous souhaitez regrouper : emmanuel.re3

- RE Lou 16/01/2000

En validant cette opération, vous confirmez la fermeture du compte emmanuel.re3 et le rattachement de l'ensemble des élèves ci-dessus au compte emmanuel.re1

ANNULER

VALIDER

Validez le regroupement des comptes

Connexion au portail sur l'ENT

Ensuite, on peut basculer depuis ce compte d'un établissement à l'autre, si les deux enfants sont par exemple au collège et au lycée, à l'aide du menu "Mes portails" de l'ENT :



Accéder aux comptes

Attention , après la fusion, il est nécessaire de fermer le navigateur et de le relancer.

Dans "Famille scolarité service", il y a un menu déroulant pour sélectionner l'enfant :

